

congratuler sur la victoire sans exemple, remportée par la flotte de sa Majesté sur les flottes combinées de France et d'Espagne, à la hauteur du Cap Trafalgar, le 21e. jour d'Octobre dernier, où dix-neuf vaisseaux de ligne de l'ennemi, se sont rendus; et aussi sur l'action subséquente à la hauteur de Ferrol, le 4e. jour de Novembre, où quatre vaisseaux de ligne François ont été pris par une égale force: lesquelles victoires mettent la Grande Bretagne, et ses colonies dans un état de sûreté parfaite, contre les entreprises méditées de l'ennemi le plus féroce, qu'elle ait jamais eu à combattre. Mais quoique nous soyons, par la grâce de la Divine Providence, et le pouvoir des armes de sa Majesté, à l'abri de tout danger d'attaque extérieure, je n'ai aucun doute, que votre prudence, et votre loyauté, ne vous induiront à renouveler les actes temporaires, qui durant la dernière guerre, aussi bien que dans la présente, ont été trouvés nécessaires, pour la meilleure préservation du Gouvernement de sa Majesté, et pour la tranquillité intérieure de la Province, quoiqu'heureusement, il se soit présenté très peu d'occasions, où il ait été nécessaire de les mettre à exécution.

Sur motion de Mr. *Berthelot*, secondé par Mr. *De Salaberry*,

RESOLU, qu'un Comité de sept Membres soit nommé pour préparer et faire rapport, avec toute la diligence convenable, d'un projet d'adresse en réponse à la Harangue de son Honneur le Président, délivrée ce jour aux deux Chambres du Parlement Provincial.

ORDONNE', que Mr. *Berthelot*, Mr. *Young*, Mr. *Planté*, Mr. *Richardson*, Mr. le Procureur Général, Mr. *Mure* et Mr. *De Salaberry* composent le dit Comité.

ORDONNE', que la Harangue de son Honneur soit référée au dit Comité.

Et alors, sur motion de Mr. *Berthelot*, secondé par Mr. *Martineau*,

La Chambre s'est séparée à Samedi prochain.

*Samedi,*